

<b>Ecole élémentaire « Les Orangers »</b> <b>3, place Charles De Gaulle</b> <b>77870 Vulaines sur Seine</b>		<b>Procès-verbal du Conseil d'école</b> <b>Année scolaire</b> <b>2022/2023</b>	
<b>Tél : 01.60.71.63.72.</b> <b>Courriel</b> <b>Ce.0770393j@ac-creteil.fr</b>		<u>Elémentaire</u>	<u>3<sup>ème</sup> trimestre</u>  <b>Date</b> Le 4/06/2024  De 18h15 à 19h35
<b>Présents :</b>			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Collos Mme Deschamps M. Malherbe Mme Pottier Mme Sarteur Mme Sorre		
Membres du RASED	Mmes Boisramé et Dubar		
IEN ou son représentant	M. Barbier, M. Guillaume		
DDEN			
Parents élus	Mme Herault, Mme Angot, Mme Parrain, Mme Le Dorré		
Maire			
Maire-adjoint	M. Gilles maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Autres membres invités	Madame Dubled, responsable du périscolaire		
<b><u>Absent(es)</u></b>	<b><u>Absent(es) excusé(es)</u></b>		
Président(e) de séance : Mme Collos		Secrétaire de séance : Mme Pottier	

**PROCES VERBAL**  
**du 3<sup>ème</sup> conseil d'école**

La directrice attire l'attention des membres de la communauté éducative sur l'école de la confiance : c'est dans l'intérêt de tous de travailler en bonne intelligence et dans un climat de confiance. A ce titre, Mme Collos ne consent pas à être enregistrée ou filmée durant ce conseil d'école.

**1. Procédures 1<sup>er</sup> degré :**

Depuis le dernier conseil d'école :

7 déclarations d'accident ont fait l'objet d'une remontée à l'inspection, accidents survenus dans la cour de l'école pendant la récréation.

11 signalements d'absentéisme ont été rédigés suite à des départs en vacances pendant le temps scolaire.

Les grandes vacances débuteront le vendredi 5 juillet au soir. En cas d'absence, merci de fournir un écrit qui sera transmis à Madame l'Inspectrice.

La directrice rappelle que les mails envoyés par les parents sont toujours transmis aux enseignants concernés et qu'elle n'a malheureusement pas le temps d'y répondre sauf si les messages demandent une réponse.

7 faits d'établissements ont été transmis à notre hiérarchie. Plus d'une vingtaine de faits d'établissement ont été rédigés durant cette année scolaire.

L'école est un lieu d'épanouissement pour les enfants. La relation de confiance entre les parents et les enseignants est un des facteurs qui contribue à la réussite de tous les élèves. Cette relation de confiance ne signifie pas que les différents membres de la communauté éducative sont d'accord sur tous les sujets. Néanmoins, il est important de préserver cette confiance en échangeant dans un cadre apaisé. L'équipe enseignante a à cœur d'honorer tous les rendez-vous avec les parents afin d'échanger sur la scolarité de leur enfant. La directrice essaie de se rendre toujours disponible pour recevoir les parents et essayer de trouver des solutions si problème il y a.

Cette confiance est fragile. Elle peut être mise à mal par un usage, qui peut sembler inapproprié, des technologies telles que les réseaux sociaux, les systèmes d'enregistrement divers.

Pour préserver cette confiance, le département préconise de faire des ajouts au règlement intérieur, lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année 2024/2025.

Dans le règlement intérieur de l'année 2023/2024, il est déjà inscrit dans la rubrique « matériels et objets interdits » le téléphone portable, les objets personnels ou de valeur, tout objet jugé dangereux, ...

Afin de poursuivre l'objectif premier de l'école, à savoir la réussite de tous les élèves, en collaboration avec les parents, l'équipe enseignante demandera que soit ajouté dans le règlement intérieur de l'année 2024/2025, dans cette rubrique, l'interdiction de « tout dispositif d'enregistrement audio et/ou vidéo qui pourrait enregistrer les enseignants sans leur consentement ».

M. Malherbe : Nous sommes une équipe stable avec beaucoup d'ancienneté dans l'école et dans ce métier et nous avons une connaissance certaine des parents d'élèves.

Cette année, nous constatons une forte dégradation du comportement de quelques parents vis-à-vis de l'école qui se caractérise par des abus de langage, une attitude irrespectueuse, voire méprisante.

Nous déplorons ce climat délétère, entretenu par une minorité de parents, auquel nous n'étions pas préparés. Jusqu'à cette année, l'équipe enseignante entretenait des relations cordiales et constructives avec les parents.

Nous nous inquiétons fortement des conséquences sur cette fin d'année mais aussi pour les années futures.

**2. Sécurité et hygiène :**

Un 3<sup>ème</sup> exercice « alerte incendie » s'est déroulé le 30 mai 2024 à 9h50 : RAS.

Les enseignants et les élèves n'ont pas été prévenus. En accord avec la directrice, M. Rubio a déclenché l'alarme dans le bâtiment C.

**3. Projet d'école :**

Poursuite des actions menées :

La première orientation « lire, écrire et comprendre » :

Des brigades littéraires seront organisées comme prévu à la fin de l'année scolaire soit la semaine du 24 juin. Les élèves

de l'école interviendront dans les différentes classes ainsi qu'en maternelle pour lire des documentaires ou des albums.

La deuxième orientation : « résoudre des problèmes » :

Le cycle 3 poursuit les défis maths 1 fois par mois et le cycle 2 proposera le 3<sup>ème</sup> et dernier défi maths 24 juin.

La troisième orientation « parcours santé et citoyen » :

Une vente de plants de légumes a eu lieu le 31 mai et le lundi 3 juin à 16h30.

Les actions en faveur du développement durable : l'équipe enseignante est en attente de la réponse de la labellisation de l'école.

#### **4. Vie de l'école :**

- Les effectifs à la rentrée 2024/2025 : 28 CP, 31 CE1, 30 CE2, 24 CM1 et 30 CM2 soit 143 élèves et une moyenne de 24 élèves par classe.

Selon les inscriptions et les demandes de radiation, ces effectifs pourront évoluer. Des gens du voyage sont nombreux sur l'aire de Vulaines, des inscriptions peuvent être à prévoir.

- Le personnel :

Mme Buffeteau, qui complète la décharge de la directrice le lundi, quitte l'école. La directrice ne connaît pas le nom de la personne qui la remplacera.

- La coopérative scolaire :

La mairie alloue un budget de 7 000 euros pour l'année 2024/2025.

Début juin, la coopérative scolaire s'élève à 3850 euros environ.

- Le projet jardinage :

L'équipe enseignante remercie vivement Mme Yannick qui a consacré de nombreuses heures aux élèves des différentes classes pour mener à bien le projet jardinage.

Elle remercie également les RPE de l'APEEV qui ont aidés à la vente de plants.

A travers toutes ces activités, les enseignants travaillent des objectifs interdisciplinaires et essayent d'amener progressivement les élèves à adopter un comportement citoyen et à l'appliquer dans leur quotidien.

Est-ce que Mme Dubled accepte que les enfants du centre aéré arrosent les plantations pendant les vacances ?

La réponse est oui. Un grand merci de la part des enseignants !

- Intervention de Mme Pilon

Remerciement de Mme Pottier à Mme Pilon qui est intervenue bénévolement dans la classe de CP/CE1 pour trois animations. Les enfants ont pu écouter des récits et participer à des ateliers et expériences sur le thème du système solaire, de l'apparition de la vie sur terre (des premiers invertébrés aux mammifères puis l'homme).

- La citoyenneté :

. Les délégués de classe : Une dernière réunion devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année.

. Les enseignants ont proposé en éducation morale et civique des séances sur le harcèlement, les différences, la moquerie, le respect.... En appui à ces séances, deux membres de l'inspection sont intervenus dans les 6 classes sur 2 thèmes : la moquerie et les différences. Les élèves ont pu exprimer leur ressenti.

M. Barbier : Le bilan de ces interventions : les enfants ont déjà abordé ces différentes thématiques dans toutes les classes. Les climats de classe sont sereins et agréables.

Intervention de Mme Dubar (psychologue scolaire) : les enfants ont leur vie et ils la construisent à l'école. Les enfants sont bien à l'école. Les classes sont sereines à Vulaines.

- L'EPS :

Les séances au stade ainsi qu'à la salle d'expression corporelle se poursuivront jusqu'au mardi 18 juin.

Le mardi 25 juin, tous les élèves participeront à la journée sportive inter classes.

Les CM1/CM2 et les CM2 participeront le 13 juin à l'Aquathlon à la Faisanderie. Cette manifestation est organisée par les conseillères pédagogiques en EPS.

Le transport sera pris en charge par la Mairie.

L'équipe pédagogique est très satisfaite de l'intervenant Gérald Ganivet.

Est-ce que les interventions pourront être reconduites pour l'année 2024/2025 ? Réponse positive de la mairie, le contrat sera reconduit. L'équipe enseignante la remercie.

Les enseignants remercient la mairie pour la mise à disposition de la salle d'expression corporelle et de la salle Guy Cresson ainsi que pour les trajets en bus pour les séances de sport du mardi. Ils renouvellent cette demande pour l'année scolaire prochaine. La salle G. Cresson sera fermée pour travaux pendant une période.

Le gymnase et le dojo sont inaccessibles depuis début mai et jusqu'à fin septembre.

La piscine de la Faisanderie sera fermée de fin juin jusqu'à début janvier. Les classes se rendront à celle du CNSD.

L'année prochaine, une classe du collège viendra au stade en même temps que les classes de Vulaines. Un planning a été établi lors d'une réunion afin de répartir les différents espaces du stade entre le collège et notre école. L'école déplore, qu'en période hivernale, 2 classes sur 4 seront obligées de faire sport en extérieur puisque la classe du collège utilisera le dojo.

- la santé :

L'infirmière scolaire interviendra le 11/06 sur le thème de l'hygiène de vie du CP au CM1 et sur les réseaux sociaux en CM2.

- l'ENT : L'équipe enseignante pensait qu'elle ne pouvait toujours pas utiliser l'ENT suite à des problèmes rencontrés au collège. Il est maintenant possible de diffuser mais pas de communiquer avec les familles.

M. Guillaume : Des ENT ont été conventionnés par l'Education Nationale : « ONE » a été choisi et payé pour la première année d'utilisation. Les années suivantes, 200 euros seront annuellement à la charge de la municipalité. Il sera en service en septembre et accessible avec un code donné aux familles.

Une demande de tablettes a été faite auprès de la mairie. Les tablettes de la maternelle peuvent être prêtées à l'école élémentaire car aucun budget n'est prévu pour le moment.

Il y aura une maintenance pour les vidéoprojecteurs et les ordinateurs pendant les grandes vacances.

Lors de cette maintenance, serait-il possible de vérifier que les ordinateurs de l'école soient bien équipés d'anti-virus svp ?

Le contrôle des anti-virus fait bien parti des opérations prévues au contrat de maintenance.

M. Guillaume informe que des écrans ENI sont aujourd'hui au même prix que les vidéoprojecteurs et ne nécessitent pas de maintenance.

Des Livrets Scolaires Uniques de janvier n'ont pas été consultés par un certain nombre de familles.

- Les Listes des fournitures scolaires :

Une liste pour le cycle 2 et une liste pour le cycle 3 seront envoyées par mail aux parents et seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école.

- Liaison GS / CP :

Les élèves de grande section de l'école maternelle de Vulaines sont venus rencontrer les CP en avril pour fêter le 100<sup>ème</sup> jour d'école.

La classe de CP ira lire une histoire à la fin de l'année en maternelle.

- Représentations de fin d'année

Concert chorale le 14 juin pour les classes de Mmes Pottier, Deschamps, Sorre, Sarteur et M. Malherbe à partir de 17h00.

Dans la classe des CP/CE1 aura lieu le mardi 18 juin à 18h une présentation aux familles d'un recueil de poésies théâtralisées.

- Les élèves de CM2 :

Chaque année la municipalité offrait aux élèves de CM2 un dictionnaire pour leur dernière année à l'école.

Cette année, l'achat d'un dictionnaire a posé interrogation et M. Gilles a demandé à Mme Sarteur et M. Malherbe ce qu'ils pouvaient suggérer à la place du dictionnaire. Leur proposition d'une calculette collégien a été retenue, et les élèves de CM2 la recevront lors d'une petite cérémonie à la mairie le 21 juin à 14h.

## 5. Périscolaire :

La directrice rappelle que les parents doivent s'adresser à Mme Dubled pour les sujets concernant la cantine, la garderie et l'étude.

Intervention de Mme Dubled : les parents doivent remplir un dossier afin de réinscrire leur enfant au périscolaire et/ou à la cantine. Les dossiers de réinscriptions seront distribués dans les classes et remis à l'ainé de la fratrie.

Une porte ouverte aura lieu le 15 juin au matin.

D'autre part, un enfant appelé par la garderie est un enfant qui a été inscrit.

Les enseignants vérifient toujours qu'aucun enfant ne reste seul devant le portail de l'école.

Mme Dubled propose de récupérer les vêtements laissés à l'école pendant l'année scolaire. Les parents ont la possibilité de venir les chercher au centre au début des grandes vacances jusqu'au 15 juillet. Mme Collos enverra un mail aux familles afin de les en informer.

## 6. Commission électorale :

Election des représentants des parents d'élèves 2024/2025 : le vote par correspondance est voté à l'unanimité.

Constitution de la commission électorale : la directrice et les représentants des parents d'élèves.

Date de la commission électorale : vendredi 6 septembre à 17h00 suivi d'une réunion d'informations pour les parents qui souhaitent se présenter.

Etablissement de la liste électorale : les jours suivants selon le jour de décharge de la directrice.

## 7. Travaux :

Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :

Les mousses qui entourent les poteaux ont été remplacées.

Le système de maintien de la grille sur lequel un enfant s'est blessé a été remplacé par des serre-câbles en plastique.

La porte du bâtiment A et le verrouillage du portail ont été réparés. Cependant, ces problèmes sont récurrents. M. Gilles propose que tous les mercredis, les agents techniques vérifient leur bon fonctionnement.

La boîte aux lettres est à nouveau étanche.

Le panneau d'affichage a été déplacé.

Nous remercions les services techniques et la mairie pour toutes ces interventions.

Demandes en attente :

Les travaux demandés via le DUER sont en attente :

-Récapitulatif des risques présents à l'école : Muret : risque de chutes de tuiles / Banc : les angles de l'assise ont été sciés en arrondi mais les pieds demeurent un risque pour les élèves. / Rebords de fenêtres dangereux / Décalage de niveau de sol dans la cour, fissures, soulèvements liés aux racines d'arbres. Est-il possible de budgétiser le revêtement du sol de la cour afin de le rénover dans les années à venir ? La mairie répond que ce n'est pas à l'ordre du jour. La question de la responsabilité est posée en cas de problème par les parents d'élèves. La mairie ne peut prendre en charge un tel coût sans subvention.

Serait-il possible d'aider l'équipe enseignante et les élèves à végétaliser davantage la cour ?

/ jeux très glissants en cas de gel / Risque de chutes lorsque l'on franchit le pas de porte dans les bâtiments A et B / Infiltration d'eau dans le hall du bâtiment C / Incapacité d'accueil en sécurité pour les P.M.R. dans les bâtiments B et C / Manque d'anti pince doigt dans les bâtiments A et C / Absence de toilettes pour adultes dans le bâtiment A / Absence de boîtier permettant de couper l'électricité dans les bâtiments A et C / Gouttières : risque de coupure / Absence de porte des toilettes garçons.

M. Gilles confirme que la toiture de la deuxième partie du bâtiment C va être refaite. Les travaux débiteront le 8 juillet. De ce fait, les classes ne pourront pas être repeintes.

Serait-il possible que les murs des classes soient lessivés pendant les grandes vacances ?

Pour les films occultants de toutes les classes, un devis a été demandé pour que les films puissent permettre de voir de l'intérieur vers l'extérieur sans être vu de l'extérieur.

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 19h35.

La présidente de séance

Anne Collos

Le secrétaire de séance

Nathalie Pottier

